

posée sous une forme qui n'est guère recevable. J'hésite à lui proposer de la reformuler. Il vaut peut-être mieux permettre au ministre de répondre.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je vais essayer de dire au très honorable représentant ce que je crois avoir dit en réponse...

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je veux entendre ce qu'a dit le ministre, et non ce qu'il croit avoir dit.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne pensais pas que le ministre aurait donné une telle réponse. Nous essayons toujours de nous conformer à la règle générale qui interdit de poser directement une question à un ministre au sujet d'une déclaration faite à l'extérieur de la Chambre. C'est pourquoi je propose que la question soit posée directement. On ne doit faire aucune allusion à ce que le ministre pourrait avoir dit à l'extérieur de la Chambre. Le ministre pourrait répondre dans ces termes.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, je veux que le ministre saisisse bien ma pensée, je lui demande donc ceci: selon les registres, les prédictions et les prophéties qui émanent de son ministère, s'attend-il à une hausse marquée du chômage au cours des deux ou trois prochains mois?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, les initiatives que le ministère a prises sous l'angle fiscal et monétaire auront, nous y comptons bien, des répercussions qui favoriseront la recrudescence de l'emploi, ce qui n'aurait pas été le cas autrement.

**Des voix:** Recrudescence du chômage?

**L'hon. M. Lang:** Bien entendu, nous nous attendons normalement à un peu plus de chômage à mesure que les mois d'hiver avancent. C'est donc à ce facteur que les politiques énergiques du gouvernement s'attaquent.

**Des voix:** Oh, oh.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il y aura plus de chômage; c'est ce que le ministre nous dit.

**L'hon. M. Stanfield:** Nous devrions exporter ce ministre vers le Marché commun.

\* \* \*

## LES COMMUNICATIONS

### LE RAPPORT SUR LES MEDIA—LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS ET LA CONCENTRATION DE LA PUISSANCE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question qui découle du rapport du comité spécial du Sénat sur les media. Vu que le comité a conclu que les profits réalisés par les sociétés de diffusion, c'est-à-dire à la fois les diffuseurs et les maisons d'édition, sont, selon lui, extraordinaires et surprenants, et étant donné les indices d'une concentration de plus en plus grande de la puissance chez ces sociétés de diffusion, que compte faire le gouvernement? Examine-t-il la question? L'étude en

a-t-elle été confiée à un ministre ou à un ministère déterminé? Et, enfin, le premier ministre ou l'un des membres du cabinet envisagent-ils d'informer très prochainement la Chambre de la voie que le gouvernement envisage de suivre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore étudié le rapport au cabinet. Une fois que nous l'aurons examiné, nous annoncerons à la Chambre la voie que le gouvernement entend suivre.

\* \* \*

## LES FINANCES

### LES DÉGRÈVEMENTS FISCAUX POUR LES FRAIS DE PUBLICITÉ

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au ministre des Finances. Compte tenu du volume énorme de recettes publicitaires, qui a doublé depuis 1960 et qui, paraît-il, s'accroîtra encore de 25 p. 100 d'ici 1975, le ministre envisage-t-il de restreindre les frais de publicité autorisés aux fins de l'impôt sur le revenu?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Non, monsieur l'Orateur, pas pour le moment.

### LES DÉGRÈVEMENTS FISCAUX CONSENTIS AU «TIME» ET AU «READER'S DIGEST»

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Finances? Puisque le comité permanent des Affaires extérieures de la Chambre, le comité sénatorial des media et le congrès libéral ont tous recommandé qu'on cesse d'accorder des exemptions fiscales spéciales au *Time* et au *Reader's Digest*, le ministre va-t-il maintenant agir en conséquence et supprimer ces exemptions?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il me semble que cette question ne fait qu'en répéter une autre posée auparavant. Mais je me trompe peut-être. Le ministre peut répondre.

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, si les charges fiscales doivent être modifiées, la Chambre en sera prévenue de la manière habituelle.

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

### QUÉBEC—LE PROJET DE LOI RELATIF À L'INTÉGRATION À LA CULTURE FRANCOPHONE—LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** J'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, monsieur l'Orateur. Vu le nouveau projet de loi présenté à l'Assemblée nationale du Québec au sujet de l'intégration des immigrants à la culture francophone, le ministre peut-il nous dire s'il y a eu consultation à ce sujet entre les deux échelons de gouvernement?